

La Société d'inclusion économique et sociale (SIÉS)

Rapport annuel

2011-2012



Société d'inclusion économique et sociale (SIÉS)

Rapport annuel

2011-2012

La Société d'inclusion économique et sociale (SIÉS)

Rapport annuel

2011-2012

Publié par :
La Société d'inclusion économique et sociale (SIÉS)

La province du Nouveau-Brunswick
CP 6000
Fredericton, NB E3B 5H1
Canada

Février 2013

ISBN 978-1-4605-0191-7

Imprimé au Nouveau-Brunswick

9047



Tables des matières

Lettre du président et du directeur général	2
Société d'inclusion économique et sociale (SIÉS).	4
Coordonnées	4
Équipe de la SIÉS	4
Mandat	5
Conseil d'administration de la SIÉS.	5
Comités consultatifs de la SIÉS	6
Réseaux d'inclusion communautaire	11
Résumé du contexte historique du plan Ensemble pour vaincre la pauvreté	13
Plan Ensemble pour vaincre la pauvreté	13
Vingt-deux actions prioritaires	14
Rencontres de la SIÉS et présentations aux quatre secteurs d'activités	19
Sommaire	20

Honorable Dale Graham
Président de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Édifice de l'Assemblée législative
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

Monsieur le Président,

Conformément au paragraphe 28 (1) de la *Loi sur l'inclusion économique et sociale*, nous sommes heureux de vous soumettre le rapport annuel des activités de la Société d'inclusion économique et sociale pour la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012.

Respectueusement soumis,

Léo-Paul Pinet, président
Brian Duplessis, coprésident
Gerry Pond, coprésident
Monique Richard, coprésidente
Ministre Sue Stultz, coprésidente
Société d'inclusion économique et sociale

Lettre du président et du directeur général

« Le problème avec la pauvreté, c'est que ça occupe tout votre temps. »

Willem de Kooning, peintre (1904-1997)

C'est un plaisir pour nous de soumettre le rapport annuel de la Société d'inclusion économique et sociale (SIÉS) du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier de 2011-2012.

Au cours de la deuxième année de son existence, la SIÉS a raffermi ses partenariats avec les réseaux d'inclusion communautaire (RIC) et de nombreux autres groupes dans la province, tout en poursuivant la mise en œuvre du plan provincial de réduction de la pauvreté *Ensemble pour vaincre la pauvreté* (EVP).

L'année 2011-2012 a été marquée par de nombreuses réalisations qui ont fait avancer le plan.

Les douze réseaux d'inclusion communautaire sont établis et pleinement opérationnels dans leurs régions respectives. Chaque réseau a pour principal objectif d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action propre à sa région, en harmonisation avec les 22 initiatives du plan EVP. Des rencontres avec de nombreux intervenants ont eu lieu dans le but d'établir les besoins particuliers de chaque région. Tout au long du processus, la SIÉS a fourni une aide aux RIC et les a soutenus dans l'élaboration de leurs initiatives.

Les trois comités consultatifs (bénéfices de santé, réforme de l'aide sociale, entreprise sociale et fonds d'investissement communautaires) ont été formés dans le but d'appuyer les initiatives particulières contenues dans le plan EVP. Les comités ont poursuivi les travaux pour lesquels ils ont été mandatés, dans l'objectif général d'améliorer le mieux-être de milliers de Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises. Nous sommes heureux de soumettre dans le présent rapport un résumé des activités qu'ils ont réalisées en 2011-2012.

En 2011-2012, plusieurs initiatives faisant partie du plan d'action de la SIÉS ont été complétées. Notons, entre autres, la hausse du salaire minimum au Nouveau-Brunswick pour atteindre le salaire minimum moyen des provinces de l'Atlantique, le financement de nombreux projets soumis par les RIC et la mise sur pied d'un fonds pour l'établissement de services de transport collectif.

Également au cours de l'exercice financier, les représentants de la SIÉS ont tenu des rencontres d'information et stratégiques avec de nombreux décideurs, notamment des ministres, des sous-ministres et des hauts fonctionnaires du gouvernement, dans le but de faire connaître le plan EVP et d'obtenir des appuis partout dans l'appareil gouvernemental.

Pendant l'exercice financier, nous avons concentré nos efforts principalement sur la structure organisationnelle de la Société. Nous avons participé à des rencontres avec divers décideurs et avons assuré une présence de la SIÉS dans les médias et la population en général. Nous avons aussi visité, en compagnie des coprésidents de la Société, les douze RIC afin de leur témoigner notre reconnaissance et notre soutien à l'égard leurs initiatives.

Le principal atout du plan EVP repose sur la participation et le soutien des quatre principaux secteurs d'activités au Nouveau-Brunswick : le secteur sans but lucratif, le gouvernement, le secteur des affaires, les citoyens. Les représentants de ces secteurs collaborent, à l'échelle régionale et provinciale, afin de réaliser les 22 actions prioritaires du plan. La réunion des quatre secteurs constitue une innovation en matière de réduction de la pauvreté, et le Nouveau-Brunswick s'impose comme l'un des chefs de file au Canada dans ce domaine.

La prochaine année sera des plus excitantes pour la Société. Les initiatives des RIC, combinées à l'adoption de diverses mesures prévues par le gouvernement, nous permettront de faire progresser davantage notre plan quinquennal de réduction de la pauvreté.

En terminant, nous désirons remercier les membres du conseil d'administration de la SIÉS. Ces femmes et ces hommes de partout dans la province représentent les quatre secteurs d'activités. Ils consacrent de nombreuses heures de leur précieux temps à l'amélioration de la qualité de vie d'un grand nombre de Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises. Ils sont appuyés au quotidien par une équipe petite, mais efficace d'employés de la SIÉS. Nous sommes reconnaissants de leurs efforts et de leur dévouement.

Nous espérons que nous pourrions continuer de compter sur l'appui de tous les intervenants du Nouveau-Brunswick pour mener à bien ce projet de société innovateur et unique.

Le président,
Léo-Paul Pinet

Le directeur général,
Stéphane Leclair

Société d'inclusion économique et sociale (SIÉS)

Coordonnées

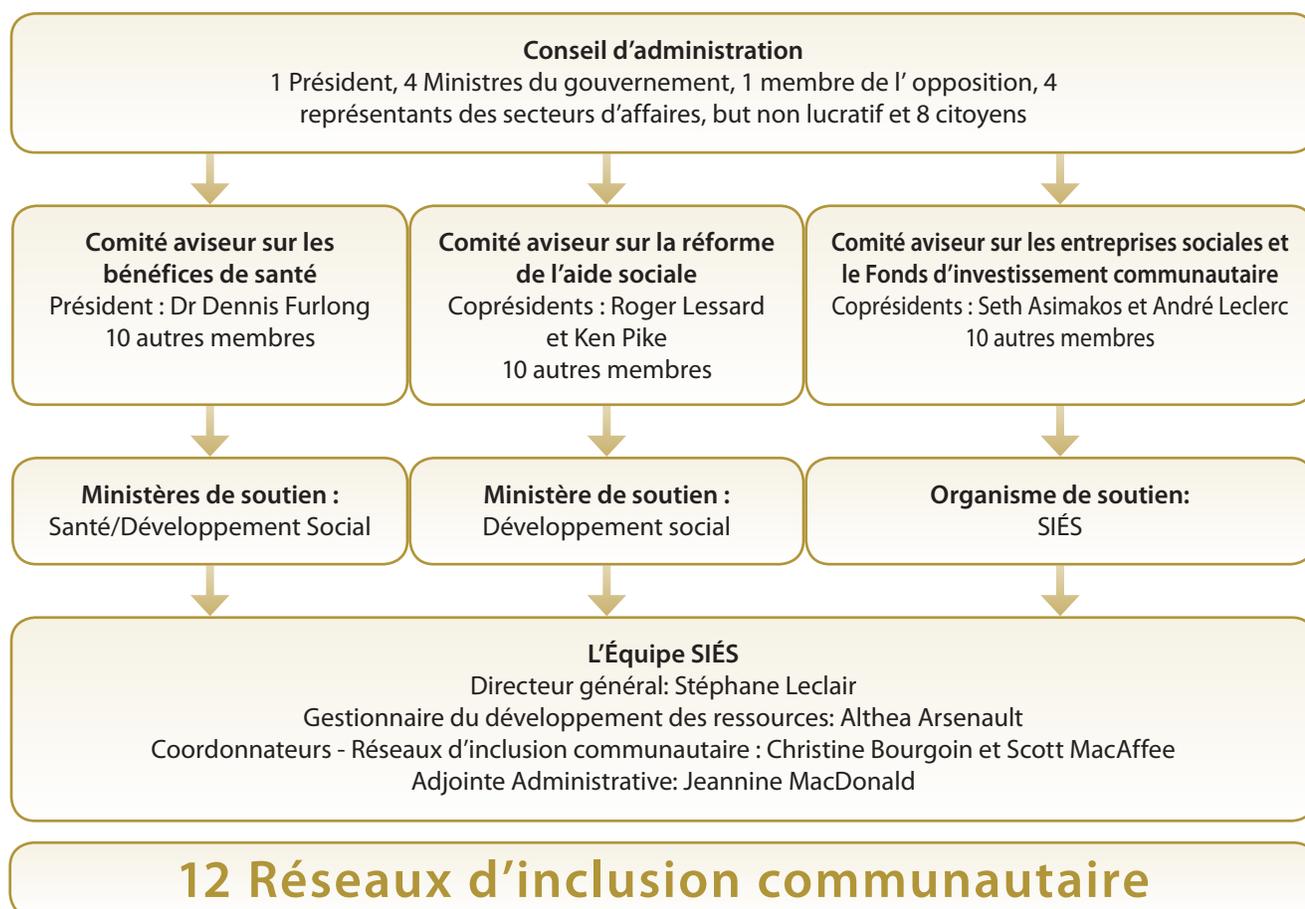
Maison Scovil
703, rue Brunswick
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

Numéro de téléphone : 506-444-2977
Numéro sans frais : 1-888-295-4545
Télécopieur : 506-444-2978

Site Web : www.gnb.ca/pauvreté
Courriel : esic-sies@gnb.ca

Équipe de la SIÉS

Stéphane Leclair, directeur général
Althea Arsenault, gestionnaire du développement des ressources
Christine Bourgoïn, coordonnatrice
Scott MacAfee, coordonnateur
Jeannine MacDonald, adjointe administrative



Mandat

Prévenir et réduire la pauvreté au Nouveau-Brunswick sont des enjeux des plus complexes. Les causes et les conséquences comportent de nombreuses couches, et il n'existe aucune solution universelle qui permette de prévenir ou d'éradiquer la pauvreté. Peu importe la définition utilisée pour caractériser la pauvreté, tous s'entendent pour dire qu'il s'agit d'un enjeu sur lequel chacun doit se pencher. La collaboration de chaque membre de notre société est indispensable pour que chaque personne du Nouveau-Brunswick ait l'occasion d'atteindre son plein potentiel.

C'est à la suite de vastes consultations auprès de Néo-Brunswickois et de Néo-Brunswickoises de tous les milieux que le tout premier plan de réduction de la pauvreté de la province, *Ensemble pour vaincre la pauvreté*, a été élaboré. La Société d'inclusion économique et sociale a été établie pour mettre en œuvre et gérer cette façon unique d'aborder la question de la pauvreté au Nouveau-Brunswick.

La Société a pour mandat :

1. d'assurer la mise en œuvre et l'évaluation du plan provincial Ensemble pour vaincre la pauvreté (EVP) ainsi que l'élaboration et l'adoption de tout autre plan d'inclusion économique et sociale;
2. de coordonner et d'appuyer les réseaux d'inclusion communautaire dans l'élaboration de leurs plans locaux et la réalisation des objectifs du plan provincial énoncés dans leurs plans locaux;
3. de gérer le Fonds de l'inclusion économique et sociale, créé en vertu de l'article 29;
4. d'exercer les autres activités ou fonctions qu'autorisent ou exigent la Loi ou les règlements ou qu'ordonne le lieutenant-gouverneur en conseil.

La Société d'inclusion économique et sociale est dirigée par un conseil d'administration. Le conseil s'est réuni cinq fois en 2011-2012 (en personne ou par conférence téléphonique), soit les 23 et 24 juin 2011, le 2 septembre 2011, le 6 octobre 2011, le 17 janvier 2012 et le 21 février 2012. Conformément à la *Loi sur l'inclusion économique et sociale*, le conseil s'est chargé d'administrer les activités et les affaires de la Société, y compris les finances, les opérations, l'établissement de politiques et la surveillance des progrès réalisés par rapport aux 22 actions prioritaires.

Conseil d'administration de la SIÉS

Président

Léo-Paul Pinet (entré en fonction en août 2011)

Coprésidents

Brian Duplessis - secteur sans but lucratif (a remplacé Léo-Paul Pinet en août 2011)

Gerry Pond - secteur des affaires

Monique Richard - citoyenne vivant ou ayant vécu dans la pauvreté

Ministre Sue Stultz - gouvernement provincial

Secteur des affaires

Anne Hébert, directrice générale, Conseil économique du Nouveau-Brunswick Inc.

Derek Oland, président, Moosehead Breweries Ltd., Saint John

Jean-Claude Savoie, directeur général, Groupe Savoie Inc., Saint-Quentin

Secteur sans but lucratif

Steven Hicks, John Howard Society, Fredericton
Roger Lessard, directeur général, Centre priorité jeunesse Inc., Pokemouche
Brenda Murphy, coordonnatrice, Urban Core Support Network Saint John Inc.,
Grand Bay-Westfield

Gouvernement provincial

Jody Carr, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Martine Coulombe, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
Madeleine Dubé, ministre de la Santé

Opposition

Bernard LeBlanc, député, Memramcook-Lakeville-Dieppe

Citoyens vivant ou ayant vécu dans la pauvreté

Ginette Arsenault, Fredericton
Juanita Black, Saint John
Liette Holmes, Haut-Rivière-du-Portage
Rachel Kelly, Val-Doucet
Jacques-François Levesque, Grand-Sault
Jennifer Melanson, Upper Coverdale
Lucie Robichaud, Shippagan (remplace D^{re} Pam Coates, Saint John)

Comités consultatifs de la SIÉS

Trois comités ont été formés pour se pencher sur des domaines particuliers du plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté*, notamment les bénéficiaires de santé, la réforme de l'assistance sociale et l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaires. Chaque comité est formé de représentants des quatre secteurs, et de membres du conseil d'administration de la SIÉS.

Comité consultatif sur les bénéficiaires de santé

Le mandat du Comité consultatif sur les bénéficiaires de santé est de :

- créer un régime de soins de la vue et de soins dentaires pour tous les enfants néo-brunswickois issus de familles à faible revenu;
- créer un mécanisme visant à fournir un régime de médicaments sur ordonnance à tous les citoyens néo-brunswickois qui n'ont pas d'assurance.

Les membres du Comité consultatif sur les bénéficiaires de santé sont :

D ^r Dennis Furlong, Dalhousie, président	Anne Hébert, Bouctouche
Mike Blanchard, Bath	Jacques-François Levesque, Grand-Sault
Derek Oland, Saint John	Ron Gathercole, Moncton
Jean-Roch Cayouette, Saint-Quentin	Mary Anne Leblanc, Saint John
Barry Cohen Thorley, Grand Bay-Westfield	

Le ministère de la Santé, le ministère du Développement social (DS), la SIÉS et des consultants externes travaillent en collaboration pour aider le Comité à réaliser son mandat. Les membres du personnel de soutien sont :

Stéphane Leclair, SIÉS	Leanne Jardine, Santé
Althea Arsenault, SIÉS	Heidi Liston, Santé
Bill MacKenzie, DS	Colette Wasson, Santé
Lori Park, DS	Howard Slaney, Morneau Shepell
Ken Critchley, DS	Greg Caines, Morneau Shepell

Le Comité consultatif sur les bénéfiques de santé de la SIÉS s'est réuni huit fois au cours de l'exercice de 2011-2012 (1^{er} avril 2011, 3 juin 2011, 22 juillet 2011, 28 octobre 2011, 9 décembre 2011, 20 janvier 2012, 24 février 2012, 23 et 24 mars 2012).

Pendant la période d'avril à juin 2011, le Comité, appuyé par le personnel du ministère du Développement social, a terminé la première composante de son mandat, soit mettre au point un régime de soins dentaires et de la vue pour tous les enfants du Nouveau-Brunswick issus d'une famille à faible revenu. Le Comité a tenu des séances le 1^{er} avril avec l'Association des optométristes du Nouveau-Brunswick et la Société dentaire du Nouveau-Brunswick pour leur permettre de fournir leurs conseils cliniques respectifs sur les nouveaux régimes. Le 24 juin 2011, le Comité a soumis à l'étude du gouvernement des options pour la conception du régime de soins dentaires et de la vue pour les enfants issus d'une famille à faible revenu, une analyse des coûts et des recommandations pour le régime.

De juillet 2011 à mars 2012, le Comité, appuyé par le personnel du ministère de la Santé, s'est concentré sur la deuxième composante de son mandat, soit créer un mécanisme visant à fournir un régime de médicaments sur ordonnance à tous les Néo-Brunswickois non assurés. L'été et l'automne de 2011 ont été consacrés à l'examen et à l'évaluation des régimes publics de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick et des autres provinces canadiennes et à la conception du nouveau régime d'assurance-médicaments. Au cours de l'hiver et du printemps de 2012, le Comité a planifié les consultations auprès des principaux groupes d'intervenants, élaboré la documentation et lancé le site Web « Élaborer un régime d'assurance-médicaments pour les Néo-Brunswickois non assurés », où le grand public et les intervenants ont eu la possibilité de faire part de leurs points de vue en ligne.

Le Comité a tenu des séances de consultation en personne en mars et en avril 2012 :

- Organismes ayant participé à la séance des professionnels de la santé le 23 mars :
 - Société médicale du Nouveau-Brunswick (SMNB)
 - Association des Pharmaciens du Nouveau-Brunswick (APNB)
 - Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick (AIINB)
- Organismes ayant participé à la séance sur la défense des patients le 24 mars :
 - Coalition pour de meilleurs médicaments
 - Société canadienne du cancer, Nouveau-Brunswick
 - Société canadienne de la sclérose en plaques
 - Groupe d'intervenants du Nouveau-Brunswick en matière de médicaments onéreux
 - Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick
 - Société Parkinson, région des Maritimes

De plus, un total de 35 mémoires ont été soumis en ligne. Douze des mémoires ont été présentés par des membres du grand public, et 23, par les organismes suivants :

- Association acadienne et francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick
- Coalition pour de meilleurs médicaments
- Société canadienne du cancer, Nouveau-Brunswick
- Association canadienne du diabète
- Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
- Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.
- Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada
- Fondation canadienne des maladies inflammatoires de l'intestin
- Chambre de commerce de Fredericton
- Association canadienne du cancer du rein
- Front commun pour la justice sociale
- Société canadienne de la sclérose en plaques
- Groupe d'intervenants du Nouveau-Brunswick en matière de médicaments onéreux et Alliance des organismes de bienfaisance en santé du Nouveau-Brunswick

- Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick
- Société médicale du Nouveau-Brunswick
- Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick
- Association des Pharmaciens du Nouveau-Brunswick
- Syndicat des employés des secteurs public et privé du Nouveau-Brunswick
- Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick
- Société Parkinson, région des Maritimes
- La Société de l'arthrite
- Fondation des maladies du cœur du Nouveau-Brunswick
- Vibrant Communities Saint John

L'information recueillie lors des consultations guidera l'élaboration du nouveau régime d'assurance-médicaments sur ordonnance. Au cours de la prochaine étape, le Comité préparera un rapport et des recommandations à l'intention du gouvernement.

Comité consultatif sur la réforme de l'aide sociale

Mandat

Le mandat du Comité consultatif sur la réforme de l'aide sociale consiste à offrir des conseils et ses réactions au Comité de direction interne du ministère du Développement social sur la réforme de l'aide sociale pendant la refonte du programme d'aide sociale du Nouveau-Brunswick conformément au plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté*. Ces conseils et réactions seront fournis en réponse aux présentations et aux documents préparés et soumis par le Comité consultatif sur la réforme de l'aide sociale aux moments critiques de la conception du programme, et relativement aux questions concernant la mise en œuvre de l'initiative.

Membres du Comité

Roger Lessard, Pokemouche, coprésident
 Ken Pike, Rothesay, coprésident
 Ben Beaulieu, Edmundston
 Brian Duplessis, Fredericton
 Haley Flaro, Fredericton
 Randy Hatfield, Saint John
 Liette Holmes, Néguaç
 Brenda Murphy, Saint John
 Jennifer Melanson, Upper Cloverdale
 Monique Richard, Saint-Louis-de-Kent
 John Wheatley, Saint John

Le Comité consultatif sur la réforme de l'aide sociale s'est réuni à cinq occasions au cours de l'exercice de 2011-2012 (20 avril 2011, 5 octobre 2011, 30 novembre 2011, 11 et 12 janvier 2012, 22 février 2012).

Les coprésidents du Comité ont de plus rencontré les représentants du Front commun pour la justice sociale en mai 2011 pour entendre leurs suggestions pour la réforme de l'aide sociale.

Deux membres du comité (dont un des coprésidents) participent aux consultations du ministère du Développement social auprès du Réseau du personnel de direction des personnes handicapées du Nouveau-Brunswick sur les façons de refondre l'aspect du programme du soutien du revenu qui traite des personnes handicapées.

On a cru qu'il était essentiel d'établir une vision et une mission communes pour ce comité; deux réunions ont été consacrées à leur création. Cet exercice et la définition commune du but ont rapproché les membres du Comité qui travaillent maintenant à l'unisson avec le comité interne du ministère du Développement social.

Vision

Un système d'aide sociale qui reconnaît et met à profit les forces et le potentiel des personnes et des familles, tout en fournissant un soutien pour répondre aux besoins fondamentaux et des possibilités de participer à la vie économique et sociale du Nouveau-Brunswick.

Principes directeurs

Les travaux que le Comité consultatif entreprend et les décisions qu'il prend :

- seront axés sur les clients;
- mettront les partenariats à contribution dans la solution;
- feront preuve de responsabilité et mesureront les progrès;
- veilleront à servir les gens avec dignité et respect;
- s'assureront que la situation d'aucun client n'est pire qu'elle ne l'était.

Le groupe a aussi :

- examiné les buts et les objectifs pour chacun des quatre piliers qui ont été établis :
 - Pilier no 1 – Taux et structure d'admissibilité
 - Pilier no 2 – Prestations
 - Pilier no 3 – Nouveau régime pour les personnes ayant un handicap
 - Pilier no 4 – Gestion de cas
- discuté ouvertement des éléments que devrait comprendre le modèle de prestation des services; il a notamment élaboré les facteurs à considérer en mettant au point le nouveau modèle de prestation des services :
 - intégration des programmes d'aide sociale et des programmes d'emploi;
 - approche axée sur les jeunes;
 - navigateur (nouveau);
 - exigences en matière de formation du personnel;
 - mobilisation des employeurs (nouveau);
 - prestations (garde d'enfants, carte d'assistance médicale, services de soutien à l'emploi, aide sociale);
 - options communautaires (nouveau);
 - analyse de rentabilisation;
 - lien avec l'éducation.

Tournés vers l'avenir, les membres du Comité estiment qu'ils ont jeté les bases qui permettront d'apporter des changements importants et ils sont très enthousiastes à l'idée des travaux qui seront entrepris dans les mois et années à venir.

Comité consultatif sur l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaires

Le mandat du Comité consultatif sur l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaires est d'élaborer un cadre stratégique sur l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaires, au sein duquel les réseaux d'inclusion communautaire pourront fonctionner.

Le Comité consultatif garantira que le concept est étudié en profondeur et il prendra en considération ce qui se fait dans les autres provinces.

Membres :

Seth Asimakos, Saint John, coprésident
André Leclerc, Edmundston, coprésident
Ginette Arseneault, Fredericton
Sharon Geldart, Moncton
Dan Gillis, Moncton
Steven Hicks, Fredericton
Val MacDermid, Port Elgin
Simon Mitchell, Dumfries
Gerry Pond, Saint John
Monique Richard, Saint-Louis-de-Kent
Jean-Claude Savoie, Saint-Quentin

Le Comité consultatif sur l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaires a été mis sur pied en janvier 2010 dans le cadre du processus de mise en œuvre du plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté*, dans le but d'élaborer un cadre stratégique sur l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaires au sein duquel les réseaux d'inclusion communautaire peuvent fonctionner. Selon le plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté*, l'entreprise sociale et l'investissement communautaire sont parmi les approches les plus prometteuses pour aider le Nouveau-Brunswick à s'attaquer aux questions multidimensionnelles associées au piège de la pauvreté. Pour la SIÉS, cette approche est un outil essentiel pour mobiliser ceux qui sont déconnectés, promouvoir l'entrepreneuriat, accroître l'emploi, former les travailleurs et remplir les créneaux économiques. Le Comité a tenu trois réunions en 2011-2012, soit les 8 avril, 17 juin et 18 novembre 2011.

Le Comité consultatif sur l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaires a d'abord examiné et inventorié certaines entreprises sociales ainsi que les meilleures pratiques dans la province avec l'aide de trois étudiants en service social de l'Université Saint-Thomas. Ce processus a permis de définir l'emplacement, le but, les défis et les activités des entreprises sociales au Nouveau-Brunswick.

Au printemps de 2012, le Comité consultatif sur l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaires a mené une enquête au Nouveau-Brunswick dans le but de comparer les entreprises sociales. Il s'est inspiré d'enquêtes semblables réalisées en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique en collaboration avec le Conseil atlantique pour la communauté et l'entreprise sociale. En utilisant le langage courant, le Comité consultatif s'assure de faire partie du leadership en matière d'élaboration d'une base de données sur les meilleures pratiques et de bâtir en fin de compte un cadre progressif pour l'entreprise sociale au Nouveau-Brunswick.

Le Comité consultatif sur l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaires travaille maintenant à l'élaboration d'un cadre stratégique qui décrira des mesures pour promouvoir l'entreprise sociale et l'investissement communautaire et appuyer le développement du secteur. Ce cadre stratégique tire parti d'une grande quantité de recherches et de publications et définit des mesures pour promouvoir l'entreprise sociale et l'investissement communautaire. Il comprendra également des recommandations à l'intention du gouvernement qui sont conformes aux objectifs visant à jeter les bases d'une stratégie globale de l'entreprise sociale qui peut être élaborée par étapes au fil du temps.

Le Comité consultatif sur l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaires a aussi rencontré les représentants des ministères et les principaux intervenants afin d'amorcer le dialogue sur l'innovation sociale et les investissements communautaires pour favoriser la croissance dans les secteurs économique et social du Nouveau-Brunswick.

Réseaux d'inclusion communautaire

Le plan EVP reconnaît que la réduction de la pauvreté nécessitera la collaboration de tous les secteurs, de même que le partage des ressources et des responsabilités. Cette approche requiert une infrastructure qui permet à tous les groupes et citoyens de travailler ensemble. Les collectivités ont besoin d'un mécanisme de rencontre pour déterminer leurs priorités, obtenir des ressources et prendre des mesures concrètes pour régler les questions qui les préoccupent. Ce mécanisme est le réseau communautaire d'inclusion (RIC).

Les 12 réseaux d'inclusion communautaire sont les principaux partenaires de la SIÉS dans la réalisation du plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté*. Au cours de leur première année complète de fonctionnement et de développement communautaire, les RIC ont élaboré leur structure de soutien administratif, réuni des bénévoles pour siéger à leur conseil d'administration, engagé du personnel, trouvé de nombreux partenaires communautaires, établi leur plan régional, présenté une demande de financement et commencé leur première série de projets communautaires. En 2011-2012, les réseaux d'inclusion communautaire au Nouveau-Brunswick ont :

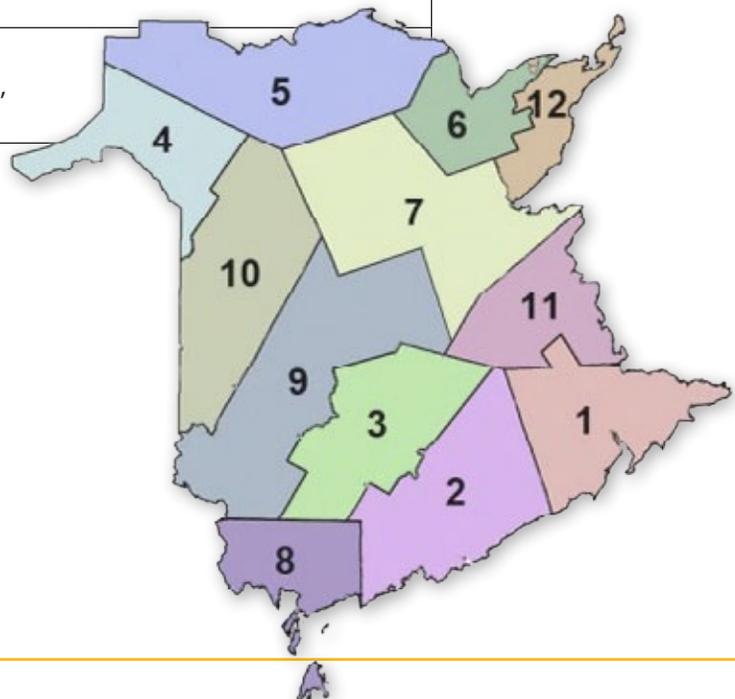
- trouvé 183 bénévoles pour siéger à leurs conseils d'administration;
- embauché 12 employés pour coordonner les travaux des RIC;
- organisé un total de 1 079 réunions sur le développement communautaire;
- parcouru 58 699 kilomètres au Nouveau-Brunswick pour les réunions sur le développement communautaire;
- exploité 26 projets d'apprentissage communautaire;
- mené 12 projets de recherche sur le transport communautaire;
- touché 3 636 Néo-Brunswickois par l'entremise des projets d'apprentissage communautaire;
- engagé 1 920 bénévoles au sein de la collectivité, qui ont fait profiter de leurs compétences les projets d'apprentissage communautaire, pour un total de 16 320 heures. Un calculateur de la valeur du bénévolat estimerait ce travail à 422 736,96 \$.

Il existe 12 régions de RIC désignées. Au cours de la première année de fonctionnement de la SIÉS, huit RIC ont été créés avec l'aide et le financement de la SIÉS. Les quatre autres RIC ont été créés pendant la deuxième année (2011-2012) et ont été approuvés par le conseil d'administration en juin 2011.

Région	Hôte	Collectivités visées
1 *	Centraide de la région du Grand Moncton et du sud-est du N.-B.	Grand Moncton, comté de Westmorland et comté d'Albert
2 *	Business Community Anti-Poverty Initiative (BCAPI) et Vibrant Communities Saint John	Grande région de Saint John, Sussex, Queens Est et Kings Est
3 *	Innovation sociale de la région de Fredericton Inc.	Fredericton, York Sud, Tracy, Oromocto, Gagetown, comté de Sunbury, Queens Nord, Minto et Chipman
4	Atelier R.A.D.O. Inc. /RIC Nord-Ouest	Edmundston et Grand-Sault
5 *	Réseau d'inclusion communautaire du Restigouche	Comté de Restigouche
6 *	Centre des Jeunes Inc. de Bathurst / RIC Chaleur	Bathurst et les environs
7	Miramichi Adult Learning Inc. / RIC Northumberland	Miramichi et les environs
8 *	Réseau d'inclusion communautaire du comté de Charlotte	Comté de Charlotte
9	Réseau d'inclusion communautaire de la région centrale du N.-B.	Doaktown, Harvey, McAdam, Nackawic
10 *	Réseau d'inclusion communautaire de Carleton-Victoria	Comté de Carleton et comté de Victoria
11 *	Place aux compétences Inc. /Réseau d'inclusion communautaire de Kent	Comté de Kent
12	Fondation communautaire de la Péninsule acadienne / RIC-PA	Péninsule acadienne

Pour une liste complète des collectivités servies par chaque région, consultez le site www.gnb.ca/pauvreté, sous « Réseaux d'inclusion communautaire ».

La carte ci-dessus montre les 12 réseaux d'inclusion communautaire du Nouveau-Brunswick.



Résumé du contexte historique du plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté*

En octobre 2008, le gouvernement provincial a annoncé une initiative d'engagement du public qui offrait à la population du Nouveau-Brunswick la possibilité de participer aux efforts de réduction et de prévention de la pauvreté. Le gouvernement a décidé de faire participer toute la population à la recherche de solutions aux problèmes économiques et sociaux rattachés à la pauvreté.

Un processus de consultation exhaustif a ensuite été entrepris auprès d'environ 2 500 participants représentant le gouvernement, l'opposition officielle, le milieu des affaires, le secteur sans but lucratif et les personnes vivant ou ayant vécu dans la pauvreté. Le dialogue a été suivi d'une table ronde (été de 2009) et d'un forum final (novembre 2009) qui a abouti à l'élaboration du plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté*. La Société d'inclusion économique et sociale a été créée au printemps de 2010 pour incuber, promouvoir et diriger le plan.

Le plan, qui s'étend sur cinq ans (de 2010 à 2015), comporte 22 actions prioritaires.

Plan Ensemble pour vaincre la pauvreté

Vision

Grâce à la coopération des gouvernements, des entreprises, du secteur sans but lucratif, des personnes vivant dans la pauvreté et des citoyens à titre individuel, tous les hommes, femmes et enfants du Nouveau-Brunswick disposeront des ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins fondamentaux tout en vivant dans la dignité, la sécurité et en bonne santé. De plus, tous les Néo-Brunswickois devraient être inclus en tant que citoyens à part entière, grâce à des possibilités d'emploi, de développement personnel et d'engagement communautaire.

Objectif global

D'ici 2015, le Nouveau-Brunswick parviendra à réduire la pauvreté monétaire de 25 p. 100 et la pauvreté monétaire extrême de 50 p. 100 et aura fait d'importants progrès en vue d'atteindre une inclusion économique et sociale soutenue.

Présentation et responsabilité

Les membres présents au forum final conviennent que le succès de l'initiative de réduction de la pauvreté repose sur la reconnaissance que tous les citoyens et secteurs de la société doivent jouer un rôle clé dans la réduction de la pauvreté. Il existe un engagement à poursuivre ce partenariat à l'intérieur d'un modèle de gouvernance qui comporte les éléments suivants :

1. Des réseaux d'inclusion communautaire économique et sociale sont formés à l'échelle locale et se composent de représentants des personnes vivant dans la pauvreté, du secteur sans but lucratif, du secteur des affaires et du gouvernement.
2. Un conseil provincial d'inclusion économique et sociale composé de représentants du gouvernement (ministres et sous-ministres), du secteur communautaire, des entreprises et des personnes à faible revenu, et présidé par quatre coprésidents.
3. Une unité de coordination qui fournit un soutien en matière de coordination et d'administration au conseil provincial et aux réseaux d'inclusion communautaire.

Vingt-deux actions prioritaires

Le secteur des affaires, le secteur sans but lucratif et le gouvernement, de concert avec les citoyens, ont établi les 22 actions prioritaires ci-dessous pour la SIÉS. Il convient de signaler que l'état des actions qui apparaît en *italiques* a trait à des actions qui se rapportent au plan, mais qui ont été mises en œuvre après le 1^{er} avril 2012.

Action prioritaire	Détails de l'action	État de l'action
1. Réformer l'aide sociale au Nouveau-Brunswick comme suit :		
Immédiatement	<ul style="list-style-type: none"> Éliminer l'aide temporaire du programme d'aide au revenu (pour personne seule en mesure de travailler). Le Programme d'assistance provisoire pour les personnes seules a été éliminé (janvier 2010). 	Terminé
	<ul style="list-style-type: none"> Prolonger la carte d'assistance médicale pendant au moins trois ans pour les personnes qui quittent l'aide sociale, jusqu'à ce que le programme de médicaments sur ordonnance soit établi. (Décembre 2009) 	Terminé
	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer uniquement la directive sur le revenu des ménages aux bénéficiaires de l'aide sociale qui sont dans une relation conjugale (janvier 2010). 	Terminé
D'ici cinq ans	<ul style="list-style-type: none"> Passer d'un système basé sur les règles à un système basé sur les résultats – un système actif de gestion des cas axé sur l'emploi. 	En cours
	<ul style="list-style-type: none"> Passer d'une aide passive à une aide axée sur l'emploi. 	En cours
	<ul style="list-style-type: none"> Mettre l'accent sur l'inclusion économique et sociale au lieu de la pauvreté monétaire. 	En cours
	<ul style="list-style-type: none"> Restructurer et augmenter les taux d'aide sociale, y compris un nouveau régime mieux adapté aux personnes handicapées. 	En cours
	<ul style="list-style-type: none"> Importante refonte de la directive sur le revenu des ménages. 	En cours
	<ul style="list-style-type: none"> Soins dentaires et de la vue pour les enfants de famille à faible revenu (avant le 1^{er} avril 2011). Les recommandations du Comité consultatif sur les bénéfices de santé ont été présentées au bout de cinq mois et approuvées par le conseil de la SIÉS le 24 juin 2011. Les recommandations ont ensuite été envoyées au ministère du Développement social en juin 2011. 	Le 31 mars 2012, le gouvernement travaillait à la mise en œuvre.
	<ul style="list-style-type: none"> Offrir plus de possibilités de gains monétaires lorsque les gens font la transition au travail. 	En cours
	<ul style="list-style-type: none"> Refondre les exemptions de salaire pour inclure un supplément au revenu. 	En cours
	<ul style="list-style-type: none"> Élever le niveau d'exemption des avoirs. 	En cours
<ul style="list-style-type: none"> Relier si possible au revenu du ménage les prestations pour la garde d'enfants, l'aide au chauffage et la santé. 	En cours	

Action prioritaire	Détails de l'action	État de l'action
2. Créer un programme de médicaments sur ordonnance pour les citoyens qui ne sont pas assurés.		
	<ul style="list-style-type: none"> La SIÉS collaborera avec les intervenants afin de déterminer les détails d'un programme de médicaments sur ordonnance dans l'objectif de commencer à mettre le programme en œuvre de façon graduelle dès avril 2012. 	En cours (Les recommandations seront présentées au gouvernement à l'automne de 2012.)
3. Augmenter le salaire minimum.		
	<ul style="list-style-type: none"> Le Ministère est en train d'examiner la possibilité d'augmenter le salaire minimum pour atteindre la moyenne de l'Atlantique d'ici le 1^{er} septembre 2011 et l'indexer annuellement au taux d'inflation. L'augmentation du salaire minimum à 10 \$ l'heure est prévue pour septembre 2011. 	En cours
4. Fournir du financement stable aux refuges pour sans-abri d'ici cinq ans.		
		Terminé
5. Prévoir des protections pour les locataires de chambres et pensions dans la Loi sur la location de locaux d'habitation.		
	<ul style="list-style-type: none"> Des modifications ont été apportées à la <i>Loi sur la location de locaux d'habitation</i> afin de protéger les pensionnaires (avril 2010) 	Terminé
6. Fournir des fonds pour l'établissement de systèmes de transport communautaire alternatifs.		
	<ul style="list-style-type: none"> Un fonds a été établi par la SIÉS et la Société de développement régional dans le but de financer les projets de transport communautaire (1^{er} juillet 2011). 	Continu
7. Développer et mettre en œuvre un modèle intégré de prestation des services axé sur les personnes à faible revenu.		
	<ul style="list-style-type: none"> Le ministère du Développement social a entrepris un processus de planification stratégique qui comprendra un examen de son modèle de prestation des services afin de s'assurer qu'il est axé sur les clients. Le 29 septembre 2011, le ministère du Développement social et le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ont annoncé l'établissement d'un comité mixte formé de représentants des deux ministères. 	Continu En cours
8. Investir dans le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants pour veiller à ce qu'un minimum de 20 % des nourrissons et de 50 % des enfants âgés de deux à cinq ans au Nouveau-Brunswick aient accès à une place en garderie réglementée.		
		Continu

Action prioritaire	Détails de l'action	État de l'action
9. Grâce à la collaboration avec le secteur des affaires et le secteur sans but lucratif, offrir des services de mentorat en littératie à tous les élèves de la 1^{re} et de la 2^e année ayant de la difficulté à lire, de sorte que chaque enfant puisse terminer ses études secondaires avec suffisamment de compétences en littératie et en numératie, grâce au programme Littératie au primaire.		
	<ul style="list-style-type: none"> • Le programme Littératie au primaire a été établi en mai 2009 à titre de partenariat du secteur public et du secteur privé destiné à améliorer les taux de littératie chez les enfants de l'école élémentaire. Le gouvernement est en train de réexaminer le protocole d'entente qui inciterait les employés du gouvernement du Nouveau-Brunswick à participer au programme comme tuteurs en leur fournissant du temps libre rémunéré. • Continuer d'élargir le programme en ciblant d'autres écoles au cours de l'année scolaire de 2011, tout en répondant aux besoins continus des écoles existantes en matière de recrutement de bénévoles. • Par l'entremise des travaux du comité de direction, le secteur anglophone continuera à appuyer les efforts des organismes <i>Elementary Literacy Friends</i> pour coordonner les services des tuteurs bénévoles en alphabétisation pour les élèves de 2^e année dans les écoles qui expriment un intérêt pour le programme. • Le secteur francophone dispose du programme CLEF, qui a été mis à l'essai en 2009 avant d'être déployé dans 17 écoles. Le programme CLEF consiste en des centres d'alphabétisation établis dans les écoles qui offrent après les heures de classe des services individualisés de tutorat et de mentorat pour les élèves de la 1^{re} à la 3^e année qui éprouvent de la difficulté à lire et à écrire. 	<p>Continu</p> <p>En cours</p> <p>En cours</p> <p>En cours</p>
10. Adopter une loi sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.		
	<ul style="list-style-type: none"> • La <i>Loi sur les garderies éducatives</i> a été adoptée en avril 2010. • Des modifications à la <i>Loi sur les garderies éducatives</i> ainsi que des règlements sont en voie d'élaboration. 	<p>Terminé</p> <p>En cours</p>
11. La Fondation McCain va financer cinq autres centres intégrés pour la petite enfance.		
	<ul style="list-style-type: none"> • Cinq centres pilotes de développement de la petite enfance ont été mis en place dans le cadre d'un projet de trois ans financé par la Margaret and Wallace McCain Family Foundation. 	<p>Terminé</p>
12. Faire progresser le concept des écoles communautaires, en mettant un accent particulier sur la littératie, la numératie, la dynamique de vie, l'apprentissage expérientiel, les métiers, les programmes d'enseignement coopératif et les activités parascolaires.		
	<ul style="list-style-type: none"> • Un fonds annuel d'un million de dollars (ancien fonds pour les écoles communautaires) a été créé afin d'appuyer l'apprentissage communautaire (septembre 2010). Le fonds sera en place jusqu'en 2015. Il sera administré par la SIÉS, et les programmes financés par le fonds seront mis en œuvre par les réseaux d'inclusion communautaire. 	<p>Continu</p>

Action prioritaire	Détails de l'action	État de l'action
13. Poursuivre la formation des enseignants afin d'élargir les options du programme d'enseignement pour répondre aux besoins des divers styles d'apprentissage.		
	<ul style="list-style-type: none"> Le secteur anglophone, de concert avec les quatre facultés d'éducation anglophones (UNB, UNB-SJ, Crandall, STU), a élaboré des normes de pratique à l'intention des enseignants débutants au Nouveau-Brunswick. La faculté d'éducation de l'Université de Moncton a aussi établi un « profil de sortie » pour les enseignants débutants. Le profil établit des normes pour les enseignants débutants. 	Terminé En cours
14. Élaborer une stratégie globale du logement qui prévoit des quartiers à revenu mixte, l'aspect abordable, des logements avec services et des coopératives d'habitation.		
	<ul style="list-style-type: none"> Un cadre stratégique a été mis au point pour le logement. Il guidera les efforts du gouvernement provincial pour accroître la disponibilité des logements, assurer l'accès des personnes ayant un handicap et réduire le sans-abrisme chronique. 	Terminé
15. Explorer la notion des entreprises sociales et des fonds d'investissement communautaires.		
	<ul style="list-style-type: none"> La SIÉS a créé le Comité consultatif sur l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaires. Le Comité a établi un cadre de planification de projets pour élaborer un modèle d'entreprise sociale qui favorisera la croissance sociale et économique. Le rapport, y compris les mesures recommandées, sera présenté au conseil de la SIÉS à la réunion du 11 juin 2012. 	Le Comité se réunit depuis janvier 2010.
16. Renforcer la capacité des personnes à faible revenu à intégrer la main-d'œuvre qualifiée, grâce aux possibilités de formation, d'éducation et de bénévolat offertes dans le cadre de la transition au travail et grâce également à la formation en cours d'emploi.		
	<ul style="list-style-type: none"> Le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail a dévoilé une nouvelle stratégie intitulée <i>Travailler ensemble à l'alphabétisation des adultes : stratégie d'alphabétisation des adultes du Nouveau-Brunswick</i>. La stratégie met l'accent sur quatre priorités : réduire les obstacles et accroître la participation; augmenter le nombre et l'éventail des possibilités d'apprentissage; assurer la qualité et l'efficacité des programmes d'alphabétisation pour les adultes; consolider les partenariats afin d'élaborer un système d'alphabétisation des adultes efficace. Un plan stratégique de trois ans est en voie d'élaboration pour le programme Compétences essentielles au travail (2011-2012). 	Terminé

Action prioritaire	Détails de l'action	État de l'action
17. Réduire les obstacles à l'éducation permanente, la rendant plus accessible et abordable.		
	<ul style="list-style-type: none"> Depuis décembre 2009, les investissements faits par le gouvernement pour accroître l'accès à l'éducation postsecondaire comprennent un montant d'un million de dollars pour créer des places supplémentaires dans les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick et un montant de 108 millions de dollars pour les nouvelles constructions et la rénovation des édifices existants. Le Nouveau-Brunswick a investi plus d'un million de dollars pour aider les Autochtones à poursuivre des études postsecondaires (janvier 2009). Le Nouveau-Brunswick a annoncé un gel des frais de scolarité dans les quatre universités publiques et dans les collèges communautaires (janvier 2010). 	Terminé
	<ul style="list-style-type: none"> Des projets sont en cours pour accroître le nombre d'Autochtones qui poursuivent des études postsecondaires. 	En cours
	<ul style="list-style-type: none"> Les projets destinés à accroître l'accès au collège communautaire du Nouveau-Brunswick se poursuivent. 	Continu
	<ul style="list-style-type: none"> En 2011-2012, le financement accordé pour améliorer l'accès aux études postsecondaires des étudiants issus d'une famille à faible revenu a été augmenté à 1,5 million de dollars. 	Continu
	<ul style="list-style-type: none"> Le financement visant à améliorer l'accès aux études postsecondaires ainsi que le succès des étudiants issus d'une famille à faible revenu a été augmenté à 1,5 million de dollars. 	Continu
18. Élaborer une campagne de sensibilisation du public qui est essentielle à la réussite de la stratégie de réduction de la pauvreté.		
	<ul style="list-style-type: none"> Le plan de communications préliminaire a été établi. 	En cours
19. Adopter la Loi sur l'inclusion économique et sociale.		
	<ul style="list-style-type: none"> La <i>Loi sur l'inclusion économique et sociale</i> a reçu la sanction royale en avril 2010. 	Terminé – sanction royale reçue en avril 2010
20. Créer la Société d'inclusion économique et sociale.		
	<ul style="list-style-type: none"> Le conseil d'administration et la Société ont été créés en juin 2010. Le conseil d'administration est chargé de coordonner la mise en œuvre et l'évaluation de la <i>Loi sur l'inclusion économique et sociale</i>. 	Terminé
21. Créer trois comités consultatifs de la SIÉS.		
	<ul style="list-style-type: none"> Les trois comités consultatifs ont été créés en novembre 2010 pour fournir des renseignements sur : <ul style="list-style-type: none"> la réforme de l'aide sociale; les bénéfiques de santé; l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaires. 	Terminé – la première rencontre a eu lieu en janvier 2011. Les réunions se poursuivent.

Action prioritaire	Détails de l'action	État de l'action
22. Créer les réseaux d'inclusion communautaire (RIC).		
	<ul style="list-style-type: none"> Les 12 réseaux d'inclusion communautaire ont été établis et approuvés par le conseil d'administration. (Juin 2011) 	Terminé
	<ul style="list-style-type: none"> Les réseaux d'inclusion communautaire ont élaboré des plans de travail régionaux et présentent des demandes de financement au titre du fonds régional pour les transports et du fonds pour l'apprentissage communautaire (ancien fonds pour les écoles communautaires). 	Continu

Rencontres de la SIÉS et présentations aux quatre secteurs d'activités

Gouvernement

- Premier ministre David Alward
- Bureau du Conseil exécutif
- Entreprises Nouveau-Brunswick
- Agence du revenu du Canada
- Éducation et Développement de la petite enfance
- CHNET-Works! (Réseau canadien de la santé) Webinaire international : *Au carrefour de la recherche et de l'action en matière d'équité en santé : donner les moyens aux collectivités – le plan du Nouveau-Brunswick Ensemble pour vaincre la pauvreté*
- Commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick
- Sous-ministres
 - Développement social
 - Éducation et Développement de la petite enfance
 - Éducation postsecondaire, Formation et Travail
 - Santé
 - Mieux-être, Culture et Sports
 - Affaires intergouvernementales
 - Bureau des ressources humaines
 - Communications NB
 - Environnement et Gouvernements locaux
 - Conseil exécutif
 - Finances
 - Sécurité publique
- Santé
 - Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
 - Ombudsman et défenseur des enfants et de la jeunesse
 - Leader de l'opposition
 - Éducation postsecondaire, Formation et Travail
 - Société de développement régional
 - Service Nouveau-Brunswick
 - Développement social
 - Conférence sur les déterminants sociaux de la santé
 - Transports et Infrastructure
 - Mieux-être, Culture et Sports

Secteur des affaires

- Business Community Anti-Poverty Initiatives
- Conférence canadienne sur l'entreprise sociale
- Chantier de l'économie sociale du Québec
- Conseil économique du Nouveau-Brunswick
- Forum international sur l'économie sociale et solidaire
- Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick et Réseau d'éducation financière du Nouveau-Brunswick
- Société médicale du Nouveau-Brunswick
- Association des Pharmaciens du Nouveau-Brunswick
- Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick

Secteur sans but lucratif

- Atlantic Council for Community and Social Enterprise
- Banque alimentaire de Grand-Sault
- Coalition pour de meilleurs médicaments
- Réseaux d'inclusion communautaire et leurs divers membres
- Community Action Group on Homelessness
- Société canadienne du cancer, Nouveau-Brunswick
- Chantier de l'économie sociale du Québec
- Réseau québécois de l'action communautaire autonome
- Programme CLEF (Communauté, littératie et enfants francophones)
- Cuisine communautaire de Fredericton
- Front commun pour la justice sociale
- Société canadienne de la sclérose en plaques
- Groupe d'intervenants du Nouveau-Brunswick en matière de médicaments onéreux
- Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick
- New Brunswick Non Profit Housing Association
- Réseau de recherche sur les politiques sociales du Nouveau-Brunswick
- Société Parkinson, région des Maritimes
- Pond-Deshpande Centre for Innovation and Entrepreneurship
- Real Voice of Poverty
- Social and Enterprise Development Innovations
- Rencontre communautaire de la municipalité de Sackville
- Tamarack – An Institute for Community Engagement
- Centraide de la région du Grand Moncton et du sud-est du Nouveau-Brunswick
- Centraide de la région de Saint John, Kings et Charlotte
- Université du Nouveau-Brunswick – cours de sciences infirmières et de justice sociale

Sommaire

2011-2012	
Total des recettes	2 040 659 \$
Dépenses	
Dépenses de programme	1 460 787 \$
Dépenses d'exploitation	348 833 \$
Total des dépenses	1 809 620 \$
Actif net	1 641 392 \$